DECLARATION PRONONCEE PAR S.E.M. MOURAD MEDELCI, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, AU DEBAT GENERAL DE LA 66^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président

Je voudrais, tout d'abord, vous féliciter pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée Générale. Votre expérience professionnelle au niveau des Nations unies et vos qualités humaines seront indéniablement, d'un apport précieux à la bonne conduite et au succès de nos travaux.

Je voudrais, également, rendre hommage à votre prédécesseur, M. Joseph DEISS, pour la qualité de ses efforts.

Je me dois, enfin, de réitérer nos félicitations au Secrétaire Général, M. Ban Ki-Moon, à l'occasion de sa réélection et lui exprimer notre satisfaction pour la dynamique qu'il a imprimée au rôle de l'Organisation sur la scène mondiale.

Au moment où le République du Soudan du Sud rejoint la famille des Nations Unies, je voudrais, adresser au nom de mon pays, nos chaleureuses félicitations au peuple et au Gouvernement de ce pays frère.

Monsieur le Président,

La présente session, qui a choisi la médiation comme thème central, intervient dans un contexte marqué par l'exacerbation des tensions, la récurrence des crises économiques et financières, la montée des défis non résolus et le recul du multilatéralisme.

Dans un monde globalisé mais brouillé, sans contrepoids social, traversé par de nouvelles proximités mais génératrices de rapports d'asymétrie, car non régulées, le système international fondé en 1945 a aujourd'hui besoin d'être adapté aux exigences actuelles pour répondre aux attentes des peuples du monde.

Notre incapacité individuelle et collective à prendre en charge efficacement les multiples défis auxquels nous faisons face souligne l'urgente nécessité de concevoir et d'apporter des changements structurels porteurs d'une nouvelle gouvernance mondiale.

Monsieur le Président

L'Algérie suit, avec un intérêt particulier, les événements en cours dans certains pays de son aire d'appartenance qui ont entraîné d'innombrables pertes humaines. Elle déplore les violences qu'ont connues certains de ces pays et réitère son appel à un règlement politique de l'ensemble de ces situations, conformément aux aspirations des peuples concernés à la liberté, à la justice et à la démocratie, dans le respect de la légalité internationale et la souveraineté de chaque Etat.

S'agissant de la Libye, l'Algérie espère un retour rapide à la paix et la formation d'un gouvernement représentatif de l'ensemble des composantes du peuple libyen. Nous restons convaincus qu'un retour à la normale en Libye est un élément fondamental pour la stabilité de la région. L'Algérie, du haut de cette tribune, réaffirme sa ferme volonté de travailler immédiatement avec les nouvelles Autorités Libyennes à la promotion d'une coopération exemplaire et globale, dans un esprit de fraternité et de solidarité.

Monsieur le Président

Les récentes évolutions enregistrées sur la scène arabe ne manqueront pas d'avoir des répercussions directes sur la situation qui prévaut au Moyen-Orient. La persistance de l'occupation israélienne de la Palestine et des autres territoires arabes, de même que l'absence de perspectives de paix, dans cette région, sont, à cet égard, une source de vive préoccupation.

Le blocage du processus de paix au Moyen Orient, la poursuite de la construction des colonies de peuplement et la campagne de judaïsation de la ville sainte d'El-Qods éloignent chaque jour davantage les perspectives d'une paix juste et durable, fondée sur le principe « territoires contre la paix ». Cette situation porteuse de risques et d'incertitudes dans cette région sensible est à la fois un affront aux peuples de la région et un défi à l'ensemble de la communauté internationale.

Parmi ces défis, l'embargo inhumain imposé à Gaza et ses frontières maritimes, véritable punition collective de ses habitants, constitue une violation permanente des droits humains et du droit international. L'Algérie appelle à sa levée immédiate pour mettre fin aux longues souffrances de sa population.

L'initiative de l'Autorité palestinienne de demander au cours de cette session, la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat membre à part entière des Nations unies, constitue une opportunité pour l'ONU de corriger, un tant soit peu, une injustice qui a duré plus de 60 ans. Cette admission représentera une réponse claire et sans équivoque de la communauté internationale quant à sa détermination à imposer la légalité internationale et à ne plus admettre la politique du fait accompli.

C'est dans ce même esprit que l'Algérie réitère sa préoccupation devant la persistance de l'imposition de mesures économiques coercitives et de sanctions unilatérales et extraterritoriales contre les pays en développement. Aussi, dois-je rappeler, à cet égard, l'appel solennel que la quasi-totalité des Etats membres, ici présents, lancent annuellement pour la levée de l'embargo imposé depuis plus d'un demi siècle contre Cuba.

Monsieur le Président,

Il est une autre question inscrite à l'agenda des Nations unies qui requiert une attention particulière. Je veux ici me référer à la situation au Sahara Occidental. En effet, tout doit être fait pour privilégier la voie du dialogue et de la négociation, afin de permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement son droit à l'autodétermination.

C'est dans ce contexte que l'Algérie réaffirme son engagement à apporter son plein soutien aux efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel et appelle les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, à faire preuve de l'esprit de responsabilité pour le règlement de ce conflit qui n'a, hélas, que trop duré.

Monsieur le Président,

Cette année coïncide avec le 10ème anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre. Le moment est venu pour la communauté internationale de réitérer son plein engagement dans la lutte contre le terrorisme international. Le succès de ce combat dépendra dans une grande mesure de notre capacité collective à renforcer l'arsenal juridique, à améliorer nos capacités logistiques et techniques et à asseoir une coopération internationale plus déterminée dans cette lutte.

Aujourd'hui, les progrès enregistrés pour l'éradication de ce fléau ne sauraient nous inciter à la satisfaction et la démobilisation. Nous devons au contraire rester mobilisés pour apporter les solutions idoines aux causes profondes du terrorisme.

C'est ici le lieu et le moment pour l'Algérie, d'insister particulièrement sur la triple nécessité : d'abord, de parvenir aux compromis nécessaires pour hâter l'adoption de la Convention globale sur la lutte contre le terrorisme, ainsi que du Protocole sur l'interdiction du paiement des rançons aux groupes terroristes, enfin d'empêcher l'utilisation à des fins criminelles des technologies de l'information et de la communication.

Pour sa part, l'Afrique qui est pleinement engagée dans cette lutte a mobilisé tous ses efforts pour mettre en place un cadre de coopération et d'action de lutte contre ce fléau qui mérite le soutien multiforme et approprié.

Monsieur le Président,

Si l'Algérie prône l'adoption d'une démarche globale, en ce moment crucial de l'évolution du monde, c'est parce qu'elle a eu l'occasion de participer à des initiatives qui, au plan régional, ont apporté la preuve de leur efficience.

Je voudrais me référer aux nombreuses actions au niveau de l'Union africaine qui est devenue un acteur incontournable sur la scène internationale en termes d'évaluation, d'action et de solution.

Je voudrais, également, rappeler l'action menée par les pays du Sahel qui viennent, lors de la Conférence internationale sur le développement et la

lutte antiterroriste, tenue récemment à Alger, de prendre d'importantes décisions visant à contenir le phénomène du terrorisme, de réduire ses nuisances et de s'attaquer à ses causes profondes.

Au-delà de la lutte antiterroriste, cette Conférence a rappelé, avec beaucoup de pertinence, un préalable souvent oublié, celui de mettre la problématique du développement au cœur de toute dynamique de coopération.

Cette coopération si cruciale pour la région dans le contexte actuel, mérite de la part de nos partenaires, le soutien et l'appui ajustés aux besoins exprimés par nos pays.

Monsieur le Président

Les grandes tendances, ainsi que les récents développements que connait le monde sont autant d'indicateurs sur l'incapacité de notre système de sécurité collective, à réunir les conditions propices à la paix, au développement et au progrès.

Les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés tels que la persistance des zones de conflit, les effets de la crise économique et financière internationale, le crime transnational organisé, le terrorisme international, les catastrophes naturelles, nous imposent une nouvelle démarche basée sur la concertation et l'action.

Cette démarche refondatrice de notre système multilatéral doit nous conduire à une réelle réforme, aussi bien de la gouvernance mondiale que la coopération internationale dans différents domaines.

Monsieur le Président

Le retour au strict respect des fondamentaux de la coopération internationale, à la préservation du caractère universel de notre organisation, au primat de la légalité internationale et à la pleine consécration des règles du multilatéralisme, s'imposent comme un préalable incontournable au succès de cette démarche.

Les faiblesses de la gouvernance mondiale sont illustrées au quotidien à travers les différentes crises auxquelles nous faisons face. Je voudrais ici me référer :

- En premier lieu, à l'incapacité des Nations unies, en général, et au Conseil de Sécurité en particulier, à gérer certains conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales, ni même à imposer le respect et l'application de leurs propres résolutions ;
- En deuxième lieu, à la récente crise économique et financière internationale avec ses effets dévastateurs, particulièrement sur les économies des pays en développement. Cette crise a mis à nu un

système soumis aux aléas du marché, répondant davantage aux exigences du profit des grands groupes privés qu'aux impératifs de la croissance et du développement. Un système qui exclut, de fait, les pays du Sud autant de la gestion des institutions internationales concernées que de la détermination des règles qui les gouvernent;

• En troisième lieu, aux effets dramatiques induits par les changements climatiques qui sont une réelle menace pour le devenir de la communauté internationale.

Face à cette situation, il nous revient, dans le cadre des Nations unies d'adopter une approche globale et inclusive pour assurer :

- Ensuite, la réforme du système de Nations unies de façon à permettre l'émergence d'un système de sécurité collective, efficient, à la mesure de l'ampleur et de la complexité des menaces et des défis que nous connaissons;
- D'abord, une refonte générale qui serait le préalable à la mise en place d'institutions financières capables de prendre en charge les attentes de nos pays afin de combattre les mouvements spéculatifs et la prédominance de la sphère virtuelle sur les réalités de l'économie mondiale ;
- Enfin, la réussite des prochaines échéances inscrites à l'agenda des Nations unies pour une prise de conscience réelle et une action décisive pour le règlement des problèmes induits par les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Je voudrais consacrer la dernière partie de mon intervention aux dernières évolutions dans mon pays tant au niveau politique qu'économique.

L'Algérie s'est engagée dans de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Ces réformes, en raison de leur ampleur, sont porteuses d'avancées cruciales dans la consécration et le renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

Aux plans politique et institutionnel, elles prévoient une révision de la Constitution, de la loi sur les partis politiques et de la loi électorale, ainsi que la promulgation d'une nouvelle loi sur l'information, la dépénalisation du délit de presse et l'ouverture de l'audiovisuel et le renforcement de la représentation des femmes dans les instances électives.

L'ensemble de ces réformes politiques participe de notre ferme volonté de promouvoir les droits de l'Homme dans leur acception la plus large, ainsi que cela a été affirmé à l'ensemble des Rapporteurs spéciaux qui ont visité l'Algérie, depuis novembre 2010.

Au plan économique, des mesures décisives sont engagées pour l'amélioration du climat des affaires, la libération des énergies productives et la valorisation du rôle des entreprises en tant que moteur de la croissance et du développement.

Au plan social, l'Algérie soucieuse du devenir de sa jeunesse, a multiplié les programmes d'aide au profit des différentes catégories de jeunes pour favoriser leur insertion effective dans le monde du travail.

Ces mesures ne manqueront pas de concourir, à travers une démarche inclusive, intégrant l'ensemble des forces politiques et sociales du pays, à l'approfondissement du processus démocratique et au renforcement de l'Etat de droit,

Je vous remercie.